



Ne t'inquiète pas : l'orthographe correcte au collège

Leçon claire, exercices progressifs, correction détaillée et PDF pour écrire « ne t'inquiète pas » sans faute.

orthographe-français

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

[Version imprimable](#)

On écrit « ne t'inquiète pas » sans s à « inquiète » quand la phrase donne un conseil ou un ordre à l'impératif. Avec « tu », les verbes en -er perdent généralement le s final à l'impératif présent.

« Ne t'inquiètes pas, je reviens vite » ressemble à une phrase correcte, mais le s en trop coûte cher dans une dictée ou une rédaction. En 2026, cette hésitation reste fréquente, surtout parce que « tu t'inquiètes » existe aussi en français. La bonne décision tient en une question : la phrase décrit-elle ce que tu fais, ou donne-t-elle un conseil ? Si elle donne un conseil, écris « ne t'inquiète pas ». Si elle décrit une action au présent, écris « tu t'inquiètes ». Cette différence simple évite une faute très visible.

Ce qu'il faut retenir

Pourquoi l'impératif de « s'inquiéter » ne prend-il pas de s avec « tu » ? — À l'impératif présent, les verbes du premier groupe perdent le s final à la deuxième personne du singulier. On écrit donc « inquiète » dans « ne t'inquiète pas ».

Est-ce que « t'inquiètes » est toujours une faute ? — Non. « Tu t'inquiètes » et « que tu t'inquiètes » sont corrects. La faute consiste à écrire « ne t'inquiètes pas » quand on veut donner un conseil à l'impératif.

Quelle est la différence entre « t'inquiète » et « ne t'inquiète pas » ? — « T'inquiète » est une forme familière et abrégée. « Ne t'inquiète pas » est la forme complète, correcte dans un écrit scolaire ou formel.

Comment reconnaître l'indicatif dans « tu t'inquiètes » ? — Si la phrase décrit une action ou un état avec le sujet « tu », on est souvent à l'indicatif présent. Dans ce cas, « inquiètes » prend un s.



Objectif : écrire « ne t'inquiète pas » sans faute

Prénom : _____ Date : _____

Niveau : collège Cycle : cycle 4 Matière : français Domaine : orthographe française

Le 3 juin 2021, une hésitation sur « t'inquiète » a été posée sur *Question Orthographe* : le doute est fréquent, mais la règle est rentable. On écrit **ne t'inquiète pas**, sans **s** à « inquiète », quand la phrase donne un ordre, un conseil ou une consigne à l'**impératif**. La forme vient du verbe pronominal *s'inquiéter*. À l'impératif négatif avec « tu », les verbes en -er perdent le s final : « Ne parle pas », « Ne bouge pas », « Ne t'inquiète pas ». Simple et efficace. [Télécharger le PDF](#) [Voir la correction](#)

Objectif élève : tu sais choisir entre **inquiète** et **inquiètes** selon la phrase, sans réciter toute la conjugaison. Situation de départ : « *Ne t'inquiète pas, je reviens vite.* » Ici, quelqu'un rassure une personne : c'est un conseil, donc l'impératif commande « inquiète » sans s. En revanche, dans « *Tu t'inquiètes trop* », le sujet « tu » est écrit : c'est le présent, donc « inquiètes » prend un s.

« Ne t'inquiète pas » ou « ne t'inquiètes pas » : laquelle choisir ?

Le **3 juin 2021**, une question publiée sur **Question Orthographe** portait déjà sur cette hésitation : faut-il écrire *t'inquiète* ou *t'inquiètes* ? La bonne forme est **ne t'inquiète pas** quand on donne un conseil rassurant ou un ordre doux. Ici, le verbe *s'inquiéter* signifie éprouver de l'inquiétude, se faire du souci. C'est un **verbe pronominal** : le pronom réfléchi *te*, réduit en *t'*, accompagne le verbe.

La différence se joue au mode. Court, mais décisif. Dans **ne t'inquiète pas**, on utilise l'*impératif négatif*, donc pas de s final à la 2e personne pour ce verbe. À l'inverse, *tu t'inquiètes* relève du **présent de l'indicatif**. Et dans *je ne veux pas que tu t'inquiètes*, Français Facile rappelle qu'on passe au **subjonctif**, d'où le s.

Phrase	Mode	Écriture correcte
Ne t'inquiète pas.	Impératif négatif	inquiète
Tu t'inquiètes trop.	Présent de l'indicatif	inquiètes
Je ne veux pas que tu t'inquiètes.	Subjonctif	inquiètes



Méthode pas à pas pour choisir entre « inquiète » et « inquiètes »

La bonne forme dépend du mode, pas de ton oreille. Pour **comment écrire ne t'inquiète pas**, vérifie d'abord les bases : connaître le verbe **s'inquiéter**, reconnaître le pronom « tu », savoir qu'un ordre peut être négatif, et distinguer le *langage familier* du langage formel. « T'inquiète » est une formule orale abrégée : à l'écrit soigné, on préfère « Ne t'inquiète pas ». Simple. En classe de français, l'erreur vient souvent du réflexe « tu = s », alors que l'impératif coupe justement ce réflexe.

1. Repère le sujet : si tu vois « tu », la phrase décrit souvent une action : « tu t'inquiètes ».
2. Cherche si la phrase donne un conseil, un ordre ou une défense : c'est alors l'impératif.
3. Observe la **négation** « ne... pas » : dans « ne t'inquiète pas impératif », elle encadre le verbe sans changer la terminaison.
4. Choisis la terminaison : **ne t'inquiète pas conjugaison** à l'impératif s'écrit sans « s » ; à l'indicatif, « tu t'inquiètes » prend un « s ».

Exemples résolus : quand écrire « inquiète » et quand écrire « inquiètes »

En 2026, l'hésitation reste fréquente : les deux formes existent, mais elles ne paient pas dans la même phrase. Dans « **Ne t'inquiète pas, tout va bien** », le verbe est à l'impératif : on donne un conseil rassurant, donc la **terminaison** ne prend pas de s. À l'inverse, dans « **Tu t'inquiètes pour rien** », la phrase déclarative contient le sujet « tu » : au présent de l'indicatif, on écrit « inquiètes ».

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique